

Nombre de membres en exercice : 11
Présents : 8
Absents et excusés : 3
Procurations : 1
Votants : 9

N° 2024 – CA – 01 :

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale d'Onet-le-Château se sont réunis le mardi cinq mars deux mille vingt-quatre à 09h00, dans les locaux du CCAS d'Onet-le-Château, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-sept février deux mille vingt-quatre.

Présidence : Jean-Philippe KEROSLIAN,

Présents : Dominique BEC, Marie-Thérèse BOULOC, Sylvain TRIADOU, Jeanine MONTEILLET, Christine LATAPIE, Marie-Claude BODIN, Françoise VITIELLO,

Absent ayant donné pouvoir : Jean-Pierre FLAK (pouvoir à Sylvain TRIADOU),

Absents excusés : Jean-Luc PAULAT, Isabelle COURTIAL,

Secrétaire de séance : Christine LATAPIE.

ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CCAS SUITE A DEMISSION

ENTENDU que suite à la démission de Monsieur Jean-Luc PAULAT de ses fonctions de 10^{ème} Vice-président de Rodez agglomération, Madame Dominique BEC a été élue par le Conseil Communautaire, réuni en date du 6 février 2024, Vice-présidente de Rodez agglomération.

ENTENDU que Madame Dominique BEC, souhaitant se consacrer pleinement à ses nouvelles fonctions, a décidé de démissionner de son poste de Vice-présidente du CCAS d'Onet-le-Château et que, pour se faire, elle a adressé à Monsieur le Président, en date du 26 février 2024, un courrier lui notifiant sa démission.

ENTENDU que Madame Dominique BEC souhaite maintenir son investissement à l'échelle de l'établissement, celle-ci demeure membre du Conseil d'Administration du CCAS.

CONSIDERANT que compte tenu de l'importance des missions relevant des fonctions jusqu'alors exercées par la Vice-Présidente et, afin d'en assurer la continuité, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de procéder à l'élection d'un nouveau Vice-Président.

ENTENDU qu'en application de l'article R. 123-18 du CASF, l'élection doit prendre la forme d'une délibération du Conseil d'Administration et, s'agissant d'une nomination, le vote doit être procédé à bulletin secret.

CONSIDERANT que Madame Christine LATAPIE est candidate.

CONSIDERANT qu'aucun autre membre du conseil municipal ne souhaite faire acte de candidature.

Cet exposé entendu et après avoir délibéré, les membres du Conseil d'Administration du CCAS à l'unanimité des voix :

- décident de remplacer Madame la Vice-Présidente du CCAS démissionnaire de ses fonctions,
- décident de procéder à l'élection d'une nouvelle Vice-Présidente du CCAS,

ENTENDU que les membres du conseil d'administration, ont été appelés à participer à l'élection de la Vice-Présidente du CCAS au scrutin secret à la majorité absolue :

- Une secrétaire est désignée en la personne de Madame Christine LATAPIE
- Deux assesseurs sont désignés : Monsieur Françoise VITIELLO et Monsieur Sylvain TRIADOU
- Est candidate : Madame Christine LATAPIE
- Nombre de votants : 9
- Nombre de bulletins présents dans l'urne : 9
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 0
- Nombre de suffrages exprimés : 9
- Majorité absolue : 9
- Nombre de voix obtenu par Madame Christine LATAPIE : 9 voix

Madame Christine LATAPIE est proclamée Vice-Présidente du CCAS et est immédiatement installée.

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et ans susdits
Pour extrait conforme,

Le Président du C.C.A.S.,

Jean-Philippe KEROSLIAN



La Secrétaire de séance,

Christine LATAPIE

Certifiée exécutoire par M. le Président

Compte tenu de la transmission en Préfecture le :

Et de la publication le : 18 MARS 2024